

*Initiatives ministérielles*

na, après ses observations, que j'avais cru saisir dans ses propos un aperçu de ce que le Parlement pouvait devenir.

J'ai entrevu l'occasion de débats passionnants pour nous. Ce que j'ai entrevu, c'est la possibilité d'un dialogue, au lieu d'une succession de discours de 20 minutes. Nous pourrions siéger à la Chambre et discuter librement de nos préoccupations, de nos aspirations au sujet de tel ou tel article du Règlement et de ses répercussions sur la Chambre.

Ce à quoi je songe se rapproche des débats en comité plénier. C'est le mieux que nous puissions faire, comme institution, pour avoir un débat vraiment dynamique qui soit bref, au lieu de se perdre dans les discours, et qui tient plutôt du dialogue.

Son intervention et ma réponse auraient fort bien pu se transformer en un dialogue que le pays aurait suivi avec intérêt. Les Canadiens auraient été impressionnés, je crois, de voir des parlementaires siégeant de part et d'autre de la Chambre, aux tendances idéologiques très différentes, et appartenant à des partis fort différents, de voir ces parlementaires, dis-je, mettre en veilleuse toutes ces différences qui tiennent à l'idéologie et à l'esprit de parti pour s'entendre sur l'avenir de l'institution parlementaire.

Évidemment, le député de Winnipeg Transcona et moi avons un intérêt particulier pour la question des comités, parce que nous avons été tous les deux très intéressés par cet aspect des travaux du groupe McGrath et que nous croyons tous deux que les comités peuvent être un facteur de dynamisme pour notre institution.

Nous voulions et nous voulons toujours que les comités aient une grande influence sur les projets de loi et sur le choix des grandes orientations. Nous rêvons du jour où les comités participeront à la rédaction des projets de loi, où il y aura des études préalables. Le député de Winnipeg Transcona a été élu en 1979, je crois, un an avant moi. Et je sais qu'il a autant confiance que moi dans les députés.

Nous croyons que, si l'occasion est donnée aux députés d'examiner une question donnée, de parler à leurs électeurs et à d'autres Canadiens pour se renseigner, s'ils ont l'occasion de puiser dans l'expérience qu'ils viennent d'acquérir pour rédiger un projet ou élaborer une politique, nous aurons des lois et des politiques de la plus grande qualité.

Le député de Winnipeg Transcona a donc traité en détail dans ses observations des modifications qui concernent les comités, et il les a examinées d'un oeil très critique, comme il se doit.

Je lui ai dit après ses observations ou avant ces dernières, en fait, que, lorsque j'avais rédigé la version initiale des dispositions portant sur la réforme des travaux des comités, je me l'imaginais juste à côté de moi car je savais que s'il y avait une personne qui allait critiquer ces dispositions, c'était bien le député de Winnipeg—Transcona. Je savais qu'il allait les examiner très attentivement, car il avait énormément confiance dans les recommandations formulées dans le rapport du groupe de travail McGrath. Il avait certaines réserves, mais il ne voulait surtout pas aller à l'encontre de l'esprit de ce rapport.

J'ai trouvé extrêmement intéressant d'écouter ses observations. Je crois que cela m'a redonné, d'une certaine façon, une chose que j'avais perdue, soit la confiance dans notre institution et dans les gens qui siègent dans cette enceinte.

Ainsi, si nous nous arrêtons pour examiner les questions sur lesquelles nous sommes d'accord, nous nous apercevons qu'elles sont nombreuses. À certains égards, cela n'est pas aussi important que le fait que deux députés, qui ont des points de vue si différents examinent ensemble une question qui nous tient tant à coeur.

Doug Fisher a également dit dans sa rubrique qu'il s'agissait d'un franc débat, mais qu'il y avait quelque chose de triste dans tout ceci. J'ai déjà précisé que lorsqu'il parle de franchise, il se reporte aux discours qui ont été prononcés par les députés des deux côtés de la Chambre et à la qualité de ces interventions.

Ce qu'il trouve triste, c'est que le débat ait attiré si peu l'attention des médias. Cela se comprend. C'est effectivement un débat technique qui ne paraît pas avoir une grande portée. En théorie, il ne touche que la Chambre. Cependant, ce n'est pas du tout le cas. Les règles auxquelles nous sommes assujettis et la voie que nous traçons dans cette enceinte ont d'importantes répercussions sur le pays, en raison des mesures législatives que nous adoptons. Or, il ne faut pas négliger la nature et le ton de nos débats qui véhiculent un message par l'entremise de la télévision ou de reportages sur les activités de notre institution.

Ainsi, je suis d'accord avec Doug Fisher. La tribune des journalistes aurait dû être pleine à l'occasion de cet événement. Les gens qui couvrent nos travaux normalement auraient dû être ici pour suivre le débat sincère que nous